

Ordre du jour du prochain conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du compte rendu de la séance précédente
 - Adoption de l'ordre du jour :
1. Mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
 2. Affectation des excédents du budget de l'eau
 3. Cession du site de Chauchère
 4. Cession des maisons situées sur les parcelles ZH30 et ZH35
 5. Dénomination de voies
 6. Raccordement électrique pour alimenter le lotissement Le Panoramique
 7. Proposition des coupes de bois pour l'exercice 2017
 8. Demande de subvention pour les travaux d'accessibilité
 9. Demande de subvention pour le réaménagement de l'office de tourisme
 10. Décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-23 du CGCT